

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

### Séance du 8 février 2008

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, Vice-Président du Sénat, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 108 membres.

#### **Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Michel ACREMENT - René AINARDI - Zaven ALEXANIAN - Francis ALLOUCH - Michel AMBROSINO - Robert ASSANTE - Jean AYEL - Salomon BENICHOU - Jean-Marc BENZI - François-Noël BERNARDI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Olivier BLANC - Annick BOET - Jean-Louis BONAN - Jean BONAT - Philippe BONIFAY - Patrick BORE - Eugène BOUJOT - Valérie BOYER - Robert BRET - Sylvie BRUNET - Philippe CAMILLIERI - Nicole CANTREL - Christian CARBONEL - Marie-Thérèse CARDONA - Anne-Marie CARNUS - Gérard CHENOZ - Jean-Claude COLOMBO - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Paul-Jean CRISTOFARI - Paul DAUMAS - Claude DAUMERGUE - Pierre DEFENDINI - Sylvia DOUCET - Frédéric DUTOIT - Janine ECOCHARD - Michelle EMERY - Monique ENGELHARD - André ESSAYAN - Michel FORNERIS - Marie-Thérèse FOURNIER - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Françoise GAYDA - Roland GIBERTI - Daniel GILER - Catherine GINER - Jean-Pierre GIORGİ - Francis GIRAUD - Jean-Claude GUERAUD - Albert GUIGUI - Bernard JACQUIER - Henri LAFITE - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Marie-Yves LE DRET - Eric LEOTARD - Ange LETTIERI - Antoine LORENZI - André MALRAIT - Stéphane MARI - Jean-Claude MARIN - Guy MARTIN - Patricia MASSARO - Didier MAURY - Christian MAYADOUX - Muriel MENCACCI-GRAND - Laurent MICHEL - Marie-Thérèse MINASSIAN - Maryse MONOD - Jean MONTAGNAC - Yves MORVAN - Marie-France MOURET - Pascal MUNIER - Renaud MUSELIER - Bernard OLIVER - Christine ORTIZ - Marie-Françoise PALLOIX - Pierre PARSY - Christyane PAUL - Christian PELLICANI - Pierre PENE - Gérard PEPE - Elisabeth PERRENOT-MARQUE - Claude PICCIRILLO - Christian RAYNAUD - Monique ROBINEAU - Jacques ROCCA SERRA - Henri RUGGERI - Roger RUZE - André SABDES - Danielle SERVANT - Daniel SIMONPIERI - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Jean-Pierre TEISSEIRE - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Louis TOURRET - Jean-Paul UIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Séraphine ZOUAGHI.

#### **Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Gabrielle ANTONI représentée par Antoine LORENZI - Pauline BANZO représentée par Jean BONAT - Marcel BENASSI représenté par Marie-Françoise PALLOIX - Marc BERNARD représenté par François-Noël BERNARDI - Vincent BURRONI représenté par Didier MAURY - Benjamin CHAPPE représenté par Gérard BISMUTH - Eric DIARD représenté par Pierre PARSY - Jean DUFOUR représenté par Annick BOET - Claude FRIGANT représenté par Christian MAYADOUX - Claude GALLIZIA représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Samia GHALI représentée par Francis ALLOUCH - Robert HABRANT représenté par Marie-France MOURET - Mourad KAHOUL représenté par Henri RUGGERI - Eric LE DISSES représenté par Maxime TOMMASINI - Bernard LIEBGOTT représenté par Alain LAURENS - Patrick MAGRO représenté par Elisabeth PERRENOT-MARQUE - André MOLINO représenté par Robert BRET - Pierre-Francis PAOLACCI représenté par Pierre DEFENDINI - Michel PEZET représenté par Stéphane MARI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Christel SIMONETTI-ACHARD représentée par Christyane PAUL - Claudine SOLERIEU représentée par Christian RAYNAUD.

#### **Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Mireille BENEDETTI - Roger BERANGER - Geneviève BOBBIA-TOSI - Jean-Jacques BONTOUX - Miloud BOUALEM - Alain DE GANTES - Nicole DESMATS - Christiane DINARDO - Bernard GUARINO - Jean-Claude IMBERT - Michèle LARIVIERE - Jean-François MATTEI - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Roger MERONI - Nabil M'RAD - René OLMETA - Maurice PETIT - Georges ROSSO - Philippe SANMARCO - Catherine SANTINI - André VARESE - Claude VILLANI-LEONI - Lucien WEYGAND.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**ECO 013-192/08/CC**

**■ Subvention de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole à l'association " Pôle Solutions Communicantes Sécurisées " pour le développement de ce pôle de compétitivité**

DDEAIAG 08/820/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur la proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Communauté le rapport suivant :

Le gouvernement a lancé fin 2004 le dispositif des pôles de compétitivité afin de répondre aux enjeux de la mondialisation de l'économie.

Cette politique, axée sur l'intensification des partenariats entre l'entreprise et l'enseignement supérieur et la recherche et soutenu par les collectivités locales, devra aboutir au développement d'activités de très haut niveau technologique, créatrice de valeur ajoutée et d'emplois.

Les pôles de compétitivité ont pour mission première de générer des projets de R & D coopératifs entre les industries et les laboratoires de recherche publique

Par une délibération du 22 décembre 2005, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a marqué son soutien aux pôles de compétitivité.

Le pôle de compétitivité mondial « Solutions Communicantes Sécurisées » qui compte en 2007 138 membres, associe en PACA d'importants industriels régionaux tels que Gemalto, Philips, St Microélectronics ou encore IBM, ainsi que des laboratoires tels que le Laboratoire d'Informatique Fondamentale de Marseille (LIF), le Laboratoire des Sciences de l'Information et des Systèmes (LSIS), le Laboratoire Matériaux & Microélectronique de Provence (L2MP Polytech) ou EURECOM.

Le secteur représente plus de 6 500 chercheurs dans les entreprises privées et plus de 1 200 dans le secteur public qui collaborent quotidiennement, 25 entreprises d'envergure mondiale qui ont leur siège ou une de leur filiale dans la région. 1500 ingénieurs et docteurs sont formés en PACA chaque année. Le pôle « Solutions Communicantes Sécurisées » représente 41 000 emplois.

La réalité industrielle régionale de ces secteurs est conséquente, mais les projets de recherche et développement relatifs au pôle « Solutions Communicantes Sécurisées » devrait l'accroître encore avec 400 M€ d'investissements prévus d'ici 2009.

Les axes stratégiques définis par le pôle sont :

- Le développement de projets de recherche et développement innovants et compétitifs,
- L'aide au développement des PME,
- La participation à la création d'un écosystème approprié au développement régional global des TIC.

Les thématiques abordées sont :

- la microélectronique,
- les objets communicants sécurisés,
- l'industrie des télécommunications,
- la conception, le développement et l'entretien de logiciels,
- les technologies du multimédia.

Elles permettront de cibler les marchés en croissance suivants :

- |                            |                         |
|----------------------------|-------------------------|
| - connectivité,            | - finances,             |
| - transports intelligents. | - gestions des risques, |
| - sécurité,                | - identité numérique,   |
| - téléphonie mobile,       | - mobilité,             |
| - tourisme,                | - santé.                |
| - traçabilité,             |                         |

Des groupes thématiques ont été construits en 2007 afin de permettre l'émergence de projets. Ces groupes thématiques dispose d'un focus commun, la sécurité, et traite de problématiques relatives à la traçabilité, la mobilité et l'identité. 27 propositions de projets ont été élaborées.

La commission projet du pôle a labellisé 48 projets en 2007, 22 ont été retenus pour un financement par l'Agence Nationale de la Recherche, la Direction Générale des Entreprises ou le Conseil Régional PACA.

Parmi les projets labellisés et financés en 2007, il y a eu le projet PAC ID Biobanque. Il s'agit d'un projet de surveillance de l'état de conservation des ressources biologiques et de traçabilité au sein des structures de stockage. Ce projet concerne notamment les entreprises Cybernetix, Tagsys, IPC et le laboratoire L2MP.

Pour l'année 2008, les lignes forces prioritaires sont notamment :

- La finalisation du positionnement stratégique avec le lancement du Conseil stratégique et scientifique.
- Le renforcement de la politique projet, par l'animation renforcée des groupes thématiques ou le rapprochement avec les autres pôles.
- La poursuite d'un plan d'action PME.
- La contribution à l'ancrage territorial (plateformes technologiques, mise en synergie de l'offre de formation régionale).
- Le développement du rayonnement du pôle.
- La réponse à l'audit DGE.
- La finalisation et le suivi des indicateurs.

Marseille Provence Métropole est très concernée sur son territoire par ce pôle de compétitivité avec la présence d'un industriel majeur, Gemalto, de nombreuses PMI/PME des domaines et par la présence de laboratoires et d'unités d'enseignement supérieur. La recherche publique en microélectronique est ainsi localisée sur le Technopôle de Château-Gombert et la filière des technologies du multimédia concentrée sur le pôle multimédia de la Belle-de-Mai.

La Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, consciente des enjeux majeurs de l'innovation dans le développement de la compétitivité, affirme son soutien au pôle « Solutions Communicantes Sécurisées » qui tend à valoriser des secteurs d'activités porteurs pour l'économie locale.

Il est proposé au Conseil de Communauté d'approuver le versement la subvention de 25 000 euros à l'Association SOLUTIONS COMMUNICANTES SECURISEES pour le développement de son pôle de compétitivité dont les modalités d'attribution sont définies dans une convention soumise à l'approbation du Bureau de la Communauté

Le budget prévisionnel du pôle SCS pour 2008 s'élève à 1 385 440 euros.

Les dépenses par grands postes s'élèvent à :

- Fonctionnement	104 296 euros
- Charges de personnels	659 280 euros
- Communication/ animation	621 864 euros

**Total dépenses** **1 385 440 euros**

Les recettes sont principalement constituées par :

- Drire	468 496 euros
- Conseil Régional Paca	220 000 euros
- Conseil Général 13	35 000 euros
- Conseil général 06	40 000 euros
- Conseil Général 83	8 000 euros
- Conseil Général 84	10 000 euros
- Communauté du Pays d'Aix	50 000 euros
- Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis	50 000 euros
- Communauté d'Agglomération Nice Cote d'Azur	50 000 euros
- Communauté Urbaine MPM	25 000 euros
- Agence Nationale de la Recherche	75 000 euros
- Cotisations	255 944 euros
- Report Drire	58 000 euros
- Telecom Valley	40 000 euros

**Total recettes** **1 385 440 euros**

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

**Le Conseil de Communauté,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

**Sur le rapport du Président,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- L'intérêt de soutenir l'Association POLE SOLUTIONS COMMUNICANTES SECURISEES pour le développement du pôle de compétitivité SOLUTIONS COMMUNICANTES SECURISEES.
- La cohérence avec la Stratégie de développement économique de MPM « Marseille Provence capitale euroméditerranéenne des échanges et de la connaissance »

**Après en avoir délibéré :**

**Décide**

**Article 1 :**

Est approuvée la subvention de 25 000 euros à l'Association SOLUTIONS COMMUNICANTES SECURISEES pour le développement de son pôle de compétitivité .

**Article 2 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté urbaine 2008 – Chapitre 67, Article 6743 intitulé « Subventions exceptionnelles de fonctionnement » - Fonction 90 – Sous-politique B330.

Le Commissaire Rapporteur  
Président Délégué de la Commission  
Développement économique - Zones  
d'Aménagement concerté

Certifié conforme  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole  
Vice Président du Sénat

Jean-Louis TOURRET

Jean-Claude GAUDIN